

TARIFS MUNICIPAUX
du 1er septembre 2016 au 31 août 2017
SERVICES PERISCOLAIRES

		Tarifs 2016-2017
RESTAURANT MUNICIPAL		
MATERNELLE		
Enfant domicilié à Châteaugiron		3,25 €
Réduction appliquée si QF CAF inférieur à 550 €/mois		0,80 €
Enfant domicilié à l'extérieur		4,10 €
Réduction appliquée si QF CAF inférieur à 550 €/mois		0,80 €
ÉLÉMENTAIRE - STAGIAIRES JEUNES (associations)		
Enfant domicilié à Châteaugiron		4,10 €
Réduction appliquée si QF CAF inférieur à 550 €/mois		0,80 €
Enfant domicilié à l'extérieur		4,95 €
Réduction appliquée si QF CAF inférieur à 550 €/mois		0,80 €
Accueil enfant dont le repas est fourni (panier repas)		2,75 €
Pénalité par repas en cas de non-inscription au restaurant municipal		2,50 €
ADULTES		
Menu simplifié	Personnel communal	5,50 €
	Enseignants - personnel intercommunal	6,50 €
Menu complet	Extérieurs	7,95 €
	Personnel communal	6,50 €
	Enseignants - personnel intercommunal	7,95 €
	Extérieurs	10,25 €
GARDERIE MUNICIPALE		
Matin de 7h30 à 8h35		1,90 €
Réduction appliquée si QF CAF inférieur à 550 €/mois		0,40 €
Soir goûter compris de 16h45 à 18h45		2,50 €
Réduction appliquée si QF CAF inférieur à 550 €/mois		0,50 €
Pénalité pour dépassement des horaires - le 1/4 d'heure		2,50 €
ETUDE SURVEILLÉE		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 19h00		2,00 €
Mercredi de 12h à 12h45		0,70 €
Pénalité pour dépassement des horaires - le 1/4 d'heure		2,50 €
TEMPS D'ACTIVITÉS PERISCOLAIRES		
Tarifs par période (5 périodes sur l'année)		
QF CAF inférieur ou égal à 950 €/mois		6,60 €
QF CAF supérieur à 950 €/mois et inférieur ou égal à 1 200€/mois		7,80 €
QF CAF supérieur à 1 200 €/mois et inférieur ou égal à 1 500€/mois		9,00 €
QF CAF supérieur à 1 500 €/mois et inférieur ou égal à 2 500€/mois		10,80 €
QF CAF supérieur à 2 500 €/mois (ou non communiqué)		12,00 €
Pénalité par vendredi en cas de non-inscription		5,60 €
ACCUEIL DE LOISIRS- 3-5 ans/ 6 ans-CM1/ CM2-6^{ème} (mercredi après-midi)		
Tarifs pour la demi-journée (12h-18h45)-hors repas		
QF CAF inférieur ou égal à 950 €/mois		5,50 €
QF CAF supérieur à 950 €/mois et inférieur ou égal à 1 200€/mois		6,50 €
QF CAF supérieur à 1 200 €/mois et inférieur ou égal à 1 500€/mois		7,50 €
QF CAF supérieur à 1 500 €/mois et inférieur ou égal à 2 500€/mois		9,00 €
QF CAF supérieur à 2 500 €/mois (ou non communiqué)		10,00 €
Enfant domicilié dans une commune de la CCPC		11,00 €
Enfant domicilié dans une commune hors CCPC		14,00 €
Pénalité pour dépassement des horaires - par 1/4 d'heure		2,50 €
Activités spécifiques *		
<i>Tarif en plus du coût demi-journée et du repas</i>		
Catégorie A		3,50 €
Catégorie B		8,00 €
Catégorie C		12,00 €
Catégorie D		18,00 €
Catégorie E		25,00 €
* Chaque activité est classée dans une catégorie en fonction de son coût total (activité + transport)		

Les enfants du personnel travaillant aux heures d'ouverture des services périscolaires bénéficient d'un 1/2 tarif.